

2025-2026

### PARTICIPATION AUX FRAIS

Innovation cette année, les paiements se feront par la plateforme CREOS.

Il faudra créer un compte avec les codes. Pour vous guider dans cette démarche, nous vous proposerons des permanences.

Les fournitures classiques (livres, cahiers, classeurs, ...), les photocopies et le matériel didactique sont financés par l'Administration communale (merci 🙌).

Une participation financière peut être demandée lors d'activités culturelles ou sportives,

### ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Encadré par l'I.S.B.W. de 7h00 à 18h00

Possibilité à partir de 6h00 jusqu'à 20h00, cet horaire atypique qui doit être justifié par une attestation de l'employeur de chacun des parents (avertir la veille au 0495/78.30.21).

### OBLIGATION SCOLAIRE

Comme indiqué dans les circulaires, la prise en charge par un spécialiste durant le temps de scolaire doit rester exceptionnelle.

L'obligation scolaire commence dès 5 ans (M3), obligeant les parents à justifier toute absence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

BE14 0910 1999 7183

### RAMASSAGE SCOLAIRE

Organisé par le MET (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports).

**Gratuit** jusque 12 ans, ensuite pris en charge par l'Administration communale.

Une demande de prise en charge doit être effectuée **avant** que l'enfant n'emprunte le transport scolaire. Il faut alors attendre leur accord. Des frais de garderie peuvent être engendrés lors de l'attente du ramassage scolaire et seront à charge des parents.

### ANNIVERSAIRES

Afin d'éviter toute frustration, les invitations ne sont pas distribuées à l'école. Si vous souhaitez apporter un gâteau/cake, merci de prévenir l'enseignant du jour, et s'il y a des bonbons, ce sera pour ramener à la maison (facultatif).



### RESPECT

Le RESPECT est la valeur primordiale. Pour assurer que chaque élève respecte les autres, un carnet de discipline est mis en place.

### NATATION (PRIMAIRE)

Le prix de la natation sera traité via la plateforme Creos.

Les frais de transport sont couverts par un subside communal.

Nous sommes en collaboration avec les bassins de Thorembais (Aquaplouf) pour Opprebais et Jodoigne pour Piétrebais.

### DINER

Repas : 4,10 € pour les maternelles

5,10 € pour les primaires

Le nouveau marché public a été attribué à EKILLIBRE  
Réservation via Microsoft Forms pour le 15 du mois.

En cas d'absence, prévenir l'école avant 9h15 pour annuler le repas. Le potage est offert par l'Administration communale à tous les élèves.

**APEI** www.apei.be

L'Association des Parents des Écoles d'Incourt se montre active. Ses actions permettent d'offrir aux élèves des cours d'éveil aux langues, musique, théâtre, graphomotricité, ... nous recherchons des parents pour soutenir les activités, des délégués de classe mais également des membres actifs au sein du bureau. N'hésitez pas à vous manifester : [apei@outlook.be](mailto:apei@outlook.be).

### « UNE COUR DE RÉCRÉATION OÙ IL FAIT BON VIVRE »

Une équipe de **personnes de confiance**, externe à l'école, intervient régulièrement : une boîte aux lettres est à la disposition des enfants afin qu'ils puissent y glisser un petit mot pour demander une **écoute** individuelle (gestion des conflits, mal-être, ...)

### OBJETS PERDUS

N'hésitez pas à vérifier régulièrement les objets trouvés. L'idéal évidemment serait d'écrire le nom sur toutes les affaires. En fin de trimestre les objets sont donnés aux associations œuvrant pour les plus démunis.

### CARTABLE MAGIQUE

Aide aux devoirs

sur inscription : permanence le mercredi  
3 sept 8h-9h30 et mardi 9 sept 15h-18h.  
Reprise le 22 sept à Opp et 23 sept à Piétr.

Nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour l'encadrement ou pour bien d'autres missions dans l'école.



### UN ESPRIT CITOYEN DANS UN CORPS SAIN

L'école souhaite apporter, tant que possible, un coup de pouce à la planète et pense surtout à l'avenir de nos enfants.

« Un esprit citoyen dans un corps sain », une philosophie tournée vers une sensibilité à la nature, l'environnement, le bien manger et l'écologie. Le tout en enrichissant les apprentissages.

Voici quelques exemples de ce qui se fait déjà et dont nous voulons assurer la continuité : collation saine, zéro Watt, Ose le vert, école du dehors, ...

Le potage offert par l'administration communale est la collation à la récréation du matin. Les enfants ont ainsi une bonne source de légumes et d'eau, merci de ne pas apporter d'autre collation, sauf les mercredis où un fruit/un légume est demandé.

L'eau est la seule boisson autorisée. Privilégions l'usage de la gourde.

Nous vous rappelons que le sucre peut avoir de nombreuses conséquences négatives ( mémoire. concentration. gestion des émotions et du stress).